



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

PV Réunion de la commission départementale de promotion de l'arbitrage

Jeudi 18 février 2021 en Visioconférence

Début de séance : 18 h 30 Fin de séance : 20 h 30

Président : Jean-Claude COLLET

Présents : Anne-Claire BOUCHER, Serge BALASSE, Jean-Claude BURTONT, Baptiste DELVAS, Matthieu DETREZ, Jean-Pierre HENOUX, Pascal POIDEVIN, Christophe SEREC, Guillaume WATBLED et Jérôme HELLAS.

Excusés : Michel CORNIAUX, Philippe MORICE (président de la CDA)

1) Intervention du président de la commission

Jean-Claude COLLET remercie les anciens membres de la commission pour le travail effectué lors du mandat précédent et souhaite la bienvenue aux nouveaux. Il rappelle que la CDPA doit recruter mais surtout fidéliser les arbitres.

2) Formations d'arbitres du mois de mars

- La commission de l'arbitrage propose deux formations, l'une, en présentiel sur les installations du club de Bruyères et Montberault, dans le respect des consignes sanitaires, et l'autre, par voie dématérialisée (avoir un PC et une bonne connexion) (se rapprocher de son club en cas de problème). Elles se dérouleront les 13, 20 et 27 mars.
- La commission étudie des actions de recrutement pour cette formation (mail envoyé à tous les clubs, relance téléphonique des clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage, communication sur le site et la page facebook du District).
- En fonction de leur disponibilité, les formateurs se partageront ces formations.



17, RUE VOLTAIRE BP 35 • 02302 CHAUNY CEDEX
TELEPHONE : 03 23 40 31 31 • TELECOPIE : 03 23 39 55 47
SIRET : 78017347200025 – APE : 926C





DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

3) Le référent arbitre

- Recenser les référents arbitres des clubs (nom, mail, N° de téléphone). Prendre contact avec eux par mail.
- Rappel de la mission du référent arbitre

assurer la conformité du club au regard du statut de l'arbitrage - anticiper les arrêts d'arbitres en activité - recruter de nouveaux candidats - fidéliser les arbitres officiels - être le coordinateur de l'arbitrage en interne mais aussi en externe.

- Faire une formation par secteurs géographiques pour les nouveaux référents afin de préciser leur mission.
- Etablir des fiches en précisant le rôle du référent arbitre et l'envoyer sur la boîte mail des référents.

4) Causes de l'arrêt des jeunes arbitres ces dernières années

- Les membres de la commission prendront contact avec tous les arbitres n'ayant pas renouvelé leur licence ces deux dernières années (faire une liste avec les coordonnées des arbitres ayant arrêté, leur téléphoner, connaître les raisons de leur arrêt, faire une synthèse et voir les points à améliorer pour la fidélisation).
- Anne Claire BOUCHER s'occupera de joindre les arbitres féminines pour les relancer.

5) Processus de recrutement

- Mettre en place une journée de l'arbitrage du District Aisne en septembre avec l'aide de la commission des jeunes sur quelques secteurs du département.
- Pour les rencontres U13 (plateaux, D2 et D3), mettre des jeunes à la touche (avec encadrement des référents).
- Travailler avec le milieu scolaire (intervention des membres de la commission d'arbitrage dans les lycées et les collèges).
- Faire intervenir les conseillers techniques en arbitrage de la Ligue des Hauts de France dans les clubs et dans les établissements scolaires.



17, RUE VOLTAIRE BP 35 • 02302 CHAUNY CEDEX
TELEPHONE : 03 23 40 31 31 • TELECOPIE : 03 23 39 55 47
SIRET : 78017347200025 - APE : 926C





DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

- Avoir une bonne communication avec les commissions départementale et régionale du statut de l'arbitrage.
- Demander aux arbitres officiels (hommes de terrains) de participer davantage au recrutement.

6) Promotion de l'arbitrage

- Communiquer davantage sur la page facebook du DAF
- Faire un stand sur les finales jeunes à 11, la finale Pitch U13 et sur certains tournois de fin de saison pour faire la promotion de l'arbitrage. (Distribution de flyers)

7) Recrutement des arbitres féminines

- La commission envisage d'organiser une formation d'arbitres féminines en début de saison.
- Intervention des membres de la commission à l'occasion du rassemblement de début de saison des équipes féminines à 8 (en collaboration avec la commission féminine)
- Organiser une réunion, dirigée par des arbitres officielles féminines, au DAF ou par secteurs géographiques, pour les féminines pour une découverte des lois du jeu.
- Inciter les filles à être assistantes lors des matchs féminins à 8 de notre District (demander un retour de l'arbitre officiel et envoyer des membres de la commission de recrutement des arbitres pour découvrir des candidates potentielles).
- Envisager la mise en place de trios d'arbitres féminins.

8) Suivi et fidélisation des arbitres

- Accompagnement des arbitres sur plusieurs rencontres (si nécessaire le suivi sera prolongé notamment pour les jeunes arbitres)
- Mettre en place des duos. Un arbitre de Ligue ou un arbitre expérimenté sera tuteur d'un jeune arbitre.
- Un système de parrainage pourra être mis en place entre le jeune arbitre et l'arbitre qui l'a dirigé vers l'arbitrage.





DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

- Lors des formations, imposer aux nouveaux arbitres d'aller voir des matchs, se rapprocher des arbitres officiels pour étudier la partie administrative, leur manière d'officier, débriefer avec eux. (Faire un retour à chaque séance de formation).
- Faire un suivi mensuel des arbitres et prendre contact avec ceux qui ne renvoient pas leur feuille de disponibilité et qui ne répondent plus aux convocations, pour résoudre d'éventuels problèmes (prévenir aussi le référent du club).
- Rassembler les arbitres de différents clubs par secteurs pour faire un entraînement commun, échanger et passer un moment de convivialité.

Jean-Claude COLLET voudrait que chacun des membres se positionne sur les différentes actions à mener par la commission.

Une prochaine réunion sera programmée au mois d'avril pour faire un bilan des actions menées.

LE PRESIDENT

Jean Claude Collet

LE SECRETAIRE

Christophe Serec

